

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

.....

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 30 novembre 2022
Date de l'affichage : 30 novembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 45 + 1 suppléé + 6 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 52

OBJET : CCSPL – ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 2022

Numéro de la Délibération : 071222-DC-129

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux-le-Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Josiane VANDRIESSCHE, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christèle MARIN, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Jean VERTADIER, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Isabelle VILAREM, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Thérèse-Marie DESCATOIRE (démissionnaire), Annie BLANQUET, Michèle BRICHEZ, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Nicole ROBERT.

MM. Kévin POTET, Gérard PIEUX, Sébastien FERNET, Charles-Antoine de NOAILLES, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Philippe BOURLETTE.

Dont suppléés :

- Mme Michèle BRICHEZ par Bernard HUGUET.

Dont représentés :

- Mme Isabelle VILAREM par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- Mme Marie-Thérèse LECERVOISIER par M. Alain DUCLERCQ.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Nicole ROBERT par M. Christophe DURAND.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller de la commune de ERCUIS.

OBJET : CCSPL – ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 2022

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1411-3, L. 1411.1, L. 1416.1 ;
- La délibération n°280720-DC-III.2 en date du 28 juillet 2020 ;
- La délibération n°240322-DC-67 du 24 mars 2022 ;
- Les délibérations du Conseil communautaire n° 240322-DC-71 ; n° 290922-DC-106 ; n° 290922-DC-107 ; n° 290922-DC-112 ; n° 290922-DC-116 ; n° 290922-DC-120 ;

Considérant :

- Que la commission est obligatoirement consultée pour avis pour tout projet de délégation de service public
- Que dans ce cadre, que la Commission a approuvé :
 - Le 16 mars 2022 : le principe de la Délégation de Service Publics de l'assainissement collectif
 - Le 19 septembre 2022 : le principe de la Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation de la piscine Aquathelle.
- Que la commission examine chaque année les différents rapports établis par les délégataires de service public ainsi que le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'assainissement collectif et de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- Que dans ce cadre, lors de la séance du 19 septembre 2022, les rapports suivants, pour l'année 2021, ont été examinés :
 - Le rapport annuel établi par le délégataire de service public de l'assainissement collectif et pour la gestion et l'exploitation de la piscine AQUATHELLE
 - Les rapports sur les prix et la qualité du service public d'eau potable
 - Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
 - Le rapport concernant le service de transport à la demande.

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **PREND ACTE** de l'état des travaux réalisés par la Commission des Services Publics Locaux pour l'année 2022.

***Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20221207-071222-DC-129-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2022
Affichage : 12/12/2022